

- Architecture d'intérieur - atelier

Salee Ann-Sophie

Objectifs

Permettre à l'étudiant :

- d'identifier, de résoudre de façon personnelle et créative les problèmes (= les questionnements) relatifs aux fonctions, à l'espace et à la qualité du milieu dans lequel vit l'Homme ;
- d'élargir sa capacité perceptive, d'affiner sa sensibilité et son expression créative, par le travail par projet.

La personnalité, l'autonomie et la créativité, trouveront à s'exprimer au travers d'un projet choisi dans les dimensions du réel.

Contenu

Les thèmes des différents exercices s'inscrivent dans des espaces définis, permettant ainsi à l'étudiant de se confronter à la réalité des enjeux (des acteurs, des moyens, du lieu...).

La réalité des acteurs : le lien entre les acteurs/le thème/les moyens/les fonctions et le lieu ;

La réalité du lieu : analyse spatiale (orientation, opportunités/faiblesses du lieu), traduction graphique et plastique (2D, 3D) ;

La réalité du thème : compréhension des fonctions, implications sur le lieu et les acteurs, enjeux des alternatives et programmation ;

La réalité des moyens : analyse et compréhension des moyens mis en œuvre, logique constructive.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La méthode « active » est appliquée tout au long de l'année académique. La présence de l'étudiant aux différents ateliers est obligatoire.

L'étudiant progresse au fur-et-à-mesure de l'évolution de son projet et rend compte de son avancement à l'enseignant. Celui-ci, en fonction des besoins, l'informe sur des sujets émergents (architecture, technique, sociologie, culture, art, actualité...). Il n'y a pas de rencontre avec l'enseignant si l'étudiant n'est pas en mesure de présenter un état d'avancement significatif de ses recherches, illustré de documents communicants (croquis, maquettes...).

L'apprentissage suit la méthodologie de conception d'un projet appliquées dans le monde professionnel : Analyse et développement du Projet.

Cette méthodologie permet à l'étudiant de se placer dans une approche active et réactive, de récolter et d'organiser les ressources lui permettant de contrôler, de vérifier, de confronter, d'objectiver sa démarche et de mener le projet de façon pertinente. La gestion de projet consiste à organiser les « outils » de visualisation objective des lieux à étudier (relevés des lieux > documents 2D et 3D).

L'étudiant développe des réflexions et propose des alternatives par leur contrôle à l'échelle, par des maquettes de recherche et des projections proportionnées et à l'échelle. Il aborde l'expression de sa personnalité et de sa créativité par la recherche du rapport des espaces avec l'humain et ses spécificités. Il exploite la recherche de l'expressivité apportée par la lumière naturelle, artificielle, les matières, les textures, les structures, les couleurs, les volumétries, les contrastes....

1er quadrimestre : projet(s) individuel(s) et/ou collectif(s). L'étudiant est autonome dans toutes les phases du projet. Selon l'échelle de(s) l'exercice(s), des phases intermédiaires sont spécifiées dans chaque énoncé.

2ème quadrimestre : projet individuel. L'étudiant est autonome dans toutes les phases du projet. Selon l'échelle de l'exercice final, des phases intermédiaires sont spécifiées dans l'énoncé.

Bibliographie

La consultation et l'exploitation de ces ouvrages sont vivement conseillées. Cette liste est non exhaustive :

le Vade Mecum de l'AI, colonne vertébrale des ateliers de la B1 au M2,

François BELLANGER « Habitat(s) questions et hypothèses sur l'évolution de l'habitat » Ed. de l'Aube,

Edward T'HALL « La dimension cachée » Ed. Poche,

Francis DK CHING « Interior Design » Ed. Van Nostrand,

Francis DK CHING « Form, Space and Order » Ed. Van Nostrand,

Claude LAMURE « Adaptation du logement à la vie familiale » Ed. Eyrolles,

Brigitte DONNADIEU: « Apprentissage du regard » Ed. de la Villette,

Ouvrages sur les techniques du bâtiment, Revues et périodiques/émissions : actualités architecturales.

Mode d'évaluation pratique

En atelier, l'évaluation est continue, c'est-à-dire qu'elle s'effectue tout au long de l'année.

L'évaluation professorale est remise, pour le Q1 en janvier (25%) et pour le Q2 en juin (25%). En juin, le projet est évalué par un jury interne. Son évaluation représente 50% des points de l'année.

Pas de 2e session possible.

La réussite est à 10/20.

Les critères d'évaluation principaux sont :

- La capacité de l'étudiant à développer un projet singulier et pertinent.*
- De communiquer son intervention à l'aide d'un vocabulaire adéquat et d'un argumentaire construit, appuyés de moyens graphiques et tridimensionnels,*
- De faire des liens entre les cours artistiques, techniques et généraux et leurs applications pratiques dans le projet.*

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours